

**Mobilisez votre solde 2026 de taxe d'apprentissage au profit du LEAP Saint-Cyran.**

Madame, Monsieur,

**1. Ensemble, formons les talents dont vous aurez besoin**

Acteur reconnu de la filière agricole et animale, le **Lycée d'Enseignement Agricole Privé Saint-Cyran** propose un éventail de formations de la 4<sup>e</sup> au Bac + 3, adossées à un internat ouvert toute l'année et à des infrastructures équestres de haut niveau [leapstcyran.fr](http://leapstcyran.fr).

**Nouveautés 2025-2026 :**

- **Bac pro Canin-Félin (Bac pro CAEHCF)** – prépare à la gestion d'élevages, pensions ou refuges et forme aux métiers d'éducateur canin/félin et de comportementaliste [leapstcyran.fr](http://leapstcyran.fr).
- **Certificat de Spécialisation (CS) "Éducation et Travail des Jeunes Équidés"** – développe les compétences de débouillage et de valorisation des jeunes chevaux, avec un accès par apprentissage ou formation continue [leapstcyran.fr](http://leapstcyran.fr).
- **Unités de formation par apprentissage** : du CAPa Palefrenier-soigneur au BTSA et BP JEPS, ces parcours professionnalisants favorisent l'employabilité immédiate de vos futurs collaborateurs [leapstcyran.fr](http://leapstcyran.fr).

Grâce à votre soutien, nous modernisons nos ateliers, renouvelons la cavalerie pédagogique et développons des modules numériques et durables, répondant directement aux attentes du marché.

**2. Pourquoi affecter votre taxe d'apprentissage au LEAP Saint-Cyran ?**

| Votre avantage                                                                                                                                                                                                      | Notre engagement                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accès à un vivier de compétences</b> : stagiaires, apprentis et jeunes diplômés immédiatement opérationnels.                                                                                                     | Mise en relation prioritaire pour vos recrutements et actions de promotion métiers dans vos locaux.                            |
| <b>Visibilité RSE</b> : valorisez vos actions de formation locale auprès de vos salariés et clients.                                                                                                                | Mention de votre entreprise comme "Partenaire formation" sur nos supports (site, journées Portes Ouvertes).                    |
| <b>Innovation conjointe</b> : projets "bien-être animal", "médiation animale".                                                                                                                                      | Accès privilégié à nos plateaux techniques ou nos salles de réunion pour vos essais ou démonstrations, vos réunions d'équipes. |
| Participez à la définition des standards de notre futur pôle d'hébergement canin (ergonomie des boxes, équipements innovants et infrastructures de pointe favorisant le bien-être animal et le confort de travail). |                                                                                                                                |

### 3. Mode d'emploi 2026 – 3 étapes simples

Connectez-vous à SOLTÉA via [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr) [soltea.education.gouv.fr](http://soltea.education.gouv.fr) :

- Entre le 26 mai et le 27 juin 2026 (1<sup>re</sup> campagne de répartition)
- et le 14 juillet et le 24 octobre 2026 (2<sup>ème</sup> et dernière campagne de répartition),
- Recherchez "LEAP Saint-Cyran" ; vous pouvez aussi saisir directement :
  - Code UAI : 0360686A
  - SIRET : 775 221 732 00016 [leapstcyran.fr](http://leapstcyran.fr)
- Sélectionnez le pourcentage du solde que vous souhaitez nous attribuer puis validez. Aucun virement supplémentaire n'est nécessaire : la Caisse des Dépôts nous reverse automatiquement les fonds.

### 4. Aller plus loin dans le partenariat

- **Accueillez un apprenti** : bénéficiez d'aides à l'embauche et d'un tutorat pédagogique tout au long du contrat.
- **Partagez votre expertise** : interventions en cours, visites d'entreprise, mise à disposition de cas concrets.
- **Investissez en nature** : don de matériel, véhicules ou équipements informatiques (déductibles selon l'article 238 bis du CGI).

### 5. Votre contact dédié

**Stéphanie LEQUITTE – Référente École-Entreprise**

Tél. : 02 54 02 22 55 • [stephanie.lequitte@cneap.fr](mailto:stephanie.lequitte@cneap.fr) - [leapstcyran.fr](http://leapstcyran.fr)

Nous serions ravis d'échanger sur les modalités les mieux adaptées à vos objectifs RH et RSE. **Chaque euro orienté vers le LEAP Saint-Cyran se transforme en compétences utiles à votre entreprise et à la filière.**

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Chef d'établissement**  
**Élisabeth HARDY**



LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE SAINT CYRAN

Votre Passion : notre Métier - Des formations pour votre avenir.

1 Route de Châtillon 36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Tél : 02.54.02.22.50 ✉ [st-cyran-du-jambot@cneap.fr](mailto:st-cyran-du-jambot@cneap.fr)

<https://leapstcyran.fr>

Etablissement membre du

